

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Vaxxitek HVT+IBD suspension à diluer et solvant pour suspension injectable

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque dose de vaccin contient :

Substance active :

Virus vivant recombinant vHVT013-69, au minimum 3,6 à 4,4 log₁₀ UFP*

Excipient :

Excipient q.s.p. 1 dose

Solvant :

Solvant q.s.p. 1 dose

*Unité Formant Plages

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Suspension à diluer :
Diméthylsulfoxyde
Milieu de dilution
Solvant :
Saccharose
Hydrolysate de caséine
Rouge de phénol (solution à 1 %)
Sels

Suspension à diluer : suspension homogène.

Solvant : solution limpide rouge-orange.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Poussins de 1 jour et œufs embryonnés âgés de 18 jours.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Immunsation active des poussins :

- Pour prévenir la mortalité et réduire les signes cliniques et les lésions dus à la bursite infectieuse aviaire.
Début de l'immunité : 2 semaines
Durée de l'immunité : 9 semaines
- Pour réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions dus à la maladie de Marek.
Début de l'immunité : 4 jours

Durée de l'immunité : une seule vaccination suffit à protéger pendant la période de risque.

3.3 Contre-indications

Aucune.

3.4 Mises en garde particulières

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Respecter les conditions habituelles d'asepsie lors de toutes les étapes de la vaccination.

Le vaccin étant vivant, la souche vaccinale est excrétée par les animaux vaccinés et peut se diffuser chez les dindes. Les essais d'innocuité et de retour à la virulence ont démontré que la souche est inoffensive chez les dindes. Toutefois, des mesures de précaution doivent être prises afin d'éviter tout contact direct ou indirect entre les poussins vaccinés et les dindes.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Porter des gants et des lunettes de protection lors des opérations de décongélation et d'ouverture des ampoules.

Maintenir les ampoules à bout de bras au moment de leur ouverture afin d'éviter tout risque de blessure en cas de cassure brutale d'une ampoule.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

3.6 Effets indésirables

Poussins :

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Ne pas utiliser sur les oiseaux en période de ponte ou de reproduction.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Par voie sous-cutanée :

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être mélangé avec les vaccins atténués de la gamme aviaire de Boehringer Ingelheim contre la maladie de Marek contenant soit la souche Rispens (CVI988) soit la souche RN1250. Les poussins exprimant des anticorps maternels contre la maladie de Marek, et vaccinés avec ces deux produits associés, peuvent présenter un retard du début de l'immunité contre la bursite infectieuse aviaire.

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré, non mélangé, le même jour que les vaccins atténués contre la maladie de Newcastle et la bronchite infectieuse de la gamme aviaire de Boehringer Ingelheim.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire que ceux mentionnés ci-dessus. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Par voie *in ovo* :

En l'absence d'études spécifiques, l'administration concomitante de ce vaccin avec d'autres produits vétérinaires n'est pas recommandée.

3.9 Voies d'administration et posologie

Reconstitution du vaccin

- Porter des gants et des lunettes de protection lors des opérations de décongélation et d'ouverture des ampoules.
- Sortir du conteneur à azote liquide uniquement les ampoules qui seront utilisées immédiatement. Quand ce vaccin est mélangé avec un vaccin contre la maladie de Marek contenant soit la souche Rispens (CVI988) soit la souche RN1250, les deux vaccins doivent être dilués dans la même poche de solvant.
- Décongeler rapidement le contenu des ampoules par agitation dans de l'eau maintenue à 25 °C – 30 °C. Procéder rapidement à l'étape suivante.
- Ouvrir les ampoules dès la décongélation du glaçon. Maintenir les ampoules à bout de bras au moment de leur ouverture afin d'éviter tout risque de blessure en cas de cassure brutale d'une ampoule.
- Aspirer dans une seringue stérile de 5 ml le contenu d'une ampoule de vaccin, dès son ouverture.
- Transférer la suspension à diluer dans le solvant (ne pas utiliser si le produit présente un aspect trouble).
- Aspirer 2 ml de solvant dans la seringue.
- Rincer l'ampoule avec ces 2 ml, puis transférer le liquide de rinçage dans le solvant. Renouveler cette opération 1 ou 2 fois.
- Renouveler les opérations décongélation, ouverture, transfert et rinçage pour le nombre approprié d'ampoules qui doivent être reconstituées dans le solvant : soit 1 ampoule de 1000 doses de vaccin par 200 ml de solvant (ou 1 ampoule de 2000 doses de vaccin par 400 ml de solvant) pour l'administration SC, soit 4 ampoules de 1000 doses de vaccin par 200 ml de solvant (ou 4 ampoules de 2000 doses de vaccin par 400 ml de solvant pour l'administration *in ovo*).
- Le vaccin reconstitué ainsi préparé est homogénéisé par agitation douce : il est alors prêt à l'emploi. Il doit être alors utilisé immédiatement (la totalité du vaccin reconstitué doit être utilisée en moins de deux heures). C'est pourquoi il ne faut préparer la suspension vaccinale qu'au fur et à mesure de son utilisation.

Posologie

Une injection unique par voie sous-cutanée de 0,2 ml par poussin à l'âge de 1 jour.

Une injection unique par voie *in ovo* de 0,05 ml par œuf embryonné âgé de 18 jours.

Mode d'administration

Le vaccin doit être administré par voie sous-cutanée ou par voie *in ovo*.

Pour l'administration *in ovo*, un appareil automatisé d'injection dans l'œuf peut être utilisé.

L'innocuité et l'efficacité de l'administration de la dose par cet appareil doivent avoir été démontrées.

Les instructions du fabricant doivent être suivies scrupuleusement.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Aucun effet connu.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Zéro jour.

4. INFORMATIONS IMMUNOLOGIQUES

4.1 Code ATC-vet : QI01AD15

Vaccin vivant recombiné contre la bursite infectieuse aviaire et la maladie de Marek.

La souche vaccinale est un Herpesvirus de la dinde (HVT) recombinant, exprimant l'antigène protecteur (VP2) du virus de la bursite infectieuse aviaire (IBDV) souche Faragher 52/70.

Le vaccin induit une immunisation active et une réponse sérologique vis-à-vis de la bursite infectieuse aviaire et de la maladie de Marek chez le poussin.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Seul un matériel dépourvu de toute trace d'antiseptique et/ou de désinfectant doit être utilisé pour réaliser l'injection.

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception du solvant fourni pour être utilisé avec ce médicament vétérinaire et à l'exception de ceux mentionnés en rubrique 3.8 au-dessus.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation de la suspension à diluer tel que conditionné pour la vente : 3 ans à -196°C.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : maximum 2 heures à une température inférieure à 25°C.

Durée de conservation du solvant en flacon polypropylène tel que conditionné pour la vente : 1 an à une température inférieure à 30°C.

Durée de conservation du solvant en poche polychlorure de vinyle tel que conditionné pour la vente : 2 ans à une température inférieure à 30°C.

5.3 Précautions particulières de conservation

Conserver le vaccin dans l'azote liquide.

Éliminer toute ampoule qui aurait été accidentellement décongelée. Ne recongelez en aucun cas.

Conserver le vaccin reconstitué à une température inférieure à 25°C.

Ne pas réutiliser les récipients ouverts de vaccin dilué.

Conserver le solvant à une température inférieure à 30°C. Ne pas congeler. Protéger de la lumière.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Suspension à diluer :

- Ampoule (verre) de 1 000 doses de vaccin, réglette de 5 ampoules.

- Ampoule (verre) de 2 000 doses de vaccin, réglette de 4 ampoules.

Les réglottes sont conservées dans des canistars plongés dans des containers d'azote liquide.

Solvant :

- Flacon (polypropylène) de 200 ml.
- Poche (polychlorure de vinyle) de 200 ml, 400 ml, 600 ml, 800 ml, 1 000 ml, 1 200 ml, 1 400 ml, 1 600 ml, 1 800 ml, ou 2 400 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/2/02/032/001-002

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

Date de première autorisation : 09/08/2002

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

{JJ/MM/AAAA}

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

ANNEXE II

**AUTRES CONDITIONS ET EXIGENCES PRÉVUES POUR L'AUTORISATION DE MISE
SUR LE MARCHÉ**

Aucune.

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

AMPOULE 1 000 and 2 000 doses

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Vaxxitek HVT+IBD

2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

1000
2000



3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {dd/mm/aaaa}

**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE
(ÉTIQUETTE) DU SOLVANT**

SOLVANT (Flacon ou poche)

1. NOM DU SOLVANT

Solvant pour vaccins aviaires à cellules associées

2. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

Flacon :

200 ml

Poche :

200 ml

400 ml

600 ml.

800 ml.

1000 ml.

1200 ml.

1400 ml.

1600 ml.

1800 ml.

2400 ml

3. VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice fournie avec le vaccin avant utilisation.

4. CONDITIONS DE CONSERVATION

À conserver à une température inférieure à 30°C. Ne pas congeler. Protéger de la lumière.

5. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

6. DATE DE PÉREMPTION

EXP {mois/année}

7. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire.



B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

Vaxxitek HVT+IBD suspension à diluer et solvant pour suspension injectable

2. Composition

Chaque dose de vaccin contient :

Substance active :

Virus vivant recombiné vHVT013-69, au minimum

3,6 à 4,4 log₁₀ UFP*

*Unité Formant Plages

Suspension à diluer : suspension homogène.

Solvant : solution limpide rouge-orange.

3. Espèces cibles

Poussins de 1 jour et œufs embryonnés âgés de 18 jours.

4. Indications d'utilisation

Immunisation active des poussins :

- Pour prévenir la mortalité et réduire les signes cliniques et les lésions dus à la bursite infectieuse aviaire.
Début de l'immunité : 2 semaines
Durée de l'immunité : 9 semaines
- Pour réduire la mortalité, les signes cliniques et les lésions dus à la maladie de Marek.
Début de l'immunité : 4 jours
Durée de l'immunité : Une seule vaccination suffit à protéger pendant la période de risque.

5. Contre-indications

Aucune.

6. Mises en garde particulières

Précautions particulières :

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Respecter les conditions habituelles d'asepsie lors de toutes les étapes de la vaccination.

Le vaccin étant vivant, la souche vaccinale est excrétée par les animaux vaccinés et peut se diffuser chez les dindes. Les essais d'innocuité et de retour à la virulence ont démontré que la souche est inoffensive chez les dindes. Toutefois, des mesures de précaution doivent être prises afin d'éviter tout contact direct ou indirect entre les poussins vaccinés et les dindes.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Porter des gants et des lunettes de protection lors des opérations de décongélation et d'ouverture des ampoules.

Maintenir les ampoules à bout de bras au moment de leur ouverture afin d'éviter tout risque de blessure en cas de cassure brutale d'une ampoule.

Oiseaux pondteurs :

Ne pas utiliser sur les oiseaux en période de ponte ou de reproduction.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions :

Par voie sous-cutanée :

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être mélangé avec les vaccins atténués de la gamme aviaire de Boehringer Ingelheim contre la maladie de Marek contenant soit la souche Rispens (CVI988) soit la souche RN1250. Les poussins exprimant des anticorps maternels contre la maladie de Marek, et vaccinés avec ces deux produits associés, peuvent présenter un retard du début de l'immunité contre la bursite infectieuse aviaire.

Les données d'innocuité et d'efficacité disponibles démontrent que ce vaccin peut être administré, le même jour mais non mélangé avec les vaccins atténués contre la maladie de Newcastle et la bronchite infectieuse de la gamme aviaire de Boehringer Ingelheim.

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire que ceux mentionnés ci-dessus. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Par voie *in ovo* :

En l'absence d'études spécifiques, l'administration concomitante de ce vaccin avec d'autres produits vétérinaires n'est pas recommandée.

Seul un matériel dépourvu de toute trace d'antiseptique et/ou de désinfectant doit être utilisé pour réaliser l'injection.

Incompatibilités majeures :

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires, à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe ci-dessus et du solvant fourni pour être utilisé avec ce médicament vétérinaire.

7. Effets indésirables

Poussins :

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : {détails relatifs au système national}.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Voie sous-cutanée ou voie *in ovo*.

Pour l'administration *in ovo*, un appareil automatisé d'injection dans l'œuf peut être utilisé. L'innocuité et l'efficacité de l'administration de la dose par cet appareil doivent avoir été démontrées. Les instructions du fabricant doivent être suivies scrupuleusement.

Voie sous-cutanée : une injection unique de 0,2 ml par poussin à l'âge de 1 jour.

Voie *in ovo* : une injection unique de 0,05 ml par œuf embryonné âgé de 18 jours.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

- Porter des gants et des lunettes de protection lors des opérations de décongélation et d'ouverture des ampoules.
- Sortir du conteneur à azote liquide uniquement les ampoules qui seront utilisées immédiatement. Quand ce vaccin est mélangé avec un vaccin contre la maladie de Marek contenant soit la souche Rispens (CVI988) soit la souche RN1250, les deux doivent être dilués dans la même poche de solvant.
- Décongeler rapidement le contenu des ampoules par agitation dans de l'eau maintenue à 25°C-30°C. Procéder rapidement à l'étape suivante.
- Ouvrir les ampoules dès la décongélation du glaçon. Maintenir les ampoules à bout de bras au moment de leur ouverture afin d'éviter tout risque de blessure en cas de cassure brutale d'une ampoule.
- Aspirer dans une seringue stérile de 5 ml le contenu d'une ampoule de vaccin, dès son ouverture.
- Transférer la suspension à diluer dans le solvant (ne pas utiliser si le produit présente un aspect trouble).
- Aspirer 2 ml de solvant dans la seringue.
- Rincer l'ampoule avec ces 2 ml, puis transférer le liquide de rinçage dans le solvant. Renouveler cette opération 1 ou 2 fois.
- Renouveler les opérations décongélation, ouverture, transfert et rinçage pour le nombre approprié d'ampoules qui doivent être reconstituées dans le solvant : soit 1 ampoule de 1000 doses de vaccin par 200 ml de solvant (ou 1 ampoule de 2000 doses de vaccin par 400 ml de solvant) pour l'administration SC, soit 4 ampoules de 1000 doses de vaccin par 200 ml de solvant (ou 4 ampoules de 2000 doses de vaccin par 400 ml de solvant) pour l'administration *in ovo*.
- Le vaccin reconstitué ainsi préparé est homogénéisé par agitation douce : il est alors prêt à l'emploi. Il doit être alors utilisé immédiatement (la totalité du vaccin reconstitué doit être utilisée en moins de deux heures). C'est pourquoi il ne faut préparer la suspension vaccinale qu'au fur et à mesure de son utilisation.

10. Temps d'attente

Zéro jour.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver le vaccin dans l'azote liquide.

Éliminer toute ampoule qui aurait été accidentellement décongelée. Ne recongelez en aucun cas.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur l'ampoule.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : maximum 2 heures à une température inférieure à 25°C.

Ne pas réutiliser les récipients ouverts de vaccin dilué.

Conserver le solvant à une température inférieure à 30°C. Ne pas congeler. Protéger de la lumière.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

EU/2/02/032/001-002

Présentations :

Suspension à diluer :

- Ampoule (verre) de 1000 doses de vaccin, réglette de 5 ampoules.
 - Ampoule (verre) de 2000 doses de vaccin, réglette de 4 ampoules.
- Les réglottes sont conservées dans des canistars plongés dans des récipients d'azote liquide.

Solvant :

- Flacon (polypropylène) de 200 ml.
- Poche (polychlorure de vinyle) de 200 ml, 400 ml, 600 ml, 800 ml, 1 000 ml, 1 200 ml, 1 400 ml, 1 600 ml, 1 800 ml, ou 2 400 ml.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
55216 Ingelheim/Rhein
Allemagne

Fabricant(s) responsable(s) de la libération des lots :

Vaccin :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
Laboratoire Porte des Alpes
Rue de l'Aviation
69800 Saint-Priest

France

Solvant :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
Laboratoire Porte des Alpes
Rue de l'Aviation
69800 Saint-Priest
France

Laboratoire Bioluz
Zone Industrielle de Jalday
64500 Saint Jean de Luz
France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

België/Belgique/Belgien

Boehringer Ingelheim Animal
Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles/Brussel/Brüssel
Tél/Tel: + 32 2 773 34 56

Lietuva

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Lietuvos filialas
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Vīne, Austrija
Tel: +370 5 2595942

Република България

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Виена, Австрия
Tel: +359 2 958 79 98

Luxembourg/Luxemburg

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles/Brussel/Brüssel
Tél/Tel: + 32 2 773 34 56

Česká republika

Boehringer Ingelheim spol. s r.o.
Purkyňova 2121/3
CZ - 110 00, Praha 1
Tel: +420 234 655 111

Magyarország

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Magyarországi Fióktelep
Lechner Ö. Fasor 10.
H-1095 Budapest
Tel: +36 1 299 8900

Danmark

Boehringer Ingelheim Animal Health Nordics
A/S
Weidekampsgade 14
DK-2300 København S
Tlf: + 45 3915 8888

Malta

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, il-Ġermanja
Tel: +353 1 291 3985

Deutschland

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
55216 Ingelheim/Rhein
Tel: 0800 290 0 270

Nederland

Boehringer Ingelheim Animal Health
Netherlands bv
Basisweg 10
1043 AP Amsterdam
Tel: +31 20 799 6950

Eesti

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Eesti filiaal
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viin, Austria
Tel: +372 612 8000

Ελλάδα

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Γερμανία
Τηλ: +30 2108906300

España

Boehringer Ingelheim Animal Health España,
S.A.U.
Prat de la Riba, 50
08174 Sant Cugat del Vallès (Barcelona)
Tel: +34 93 404 51 00

France

Boehringer Ingelheim Animal Health France,
SCS
29, avenue Tony Garnier
69007 Lyon
Tél : +33 4 72 72 30 00

Hrvatska

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Beč, Austrija
Tel: +385 1 2444 600

Ireland

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Germany
Tel: +353 1 291 3985

Ísland

Vistor
Hörgatún 2
210 Garðabær
Sími: + 354 535 7000

Italia

Boehringer Ingelheim Animal Health
Italia S.p.A.
Via Vezza d'Oglia, 3
20139 Milano
Tel: +39 02 53551

Norge

Boehringer Ingelheim Animal Health Nordics A/S
Weidekampsgade 14
DK-2300 København S
Tlf: +47 66 85 05 70

Österreich

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Wien
Tel: +43 1 80105-6880

Polska

Boehringer Ingelheim Sp. z o.o.
ul. Józefa Piusa Dziekońskiego 3
00-728 Warszawa
Tel.: + 48 22 699 0 699

Portugal

Boehringer Ingelheim Animal Health Portugal,
Unipessoal, Lda.
Avenida de Pádua, 11
1800-294 Lisboa
Tel: +351 21 313 5300

România

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Sucursala București
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viena, Austria
Tel: +40 21 302 28 00

Slovenija

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Podružnica Ljubljana
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Dunaj, Avstrija
Tel: +386 1 586 40 00

Slovenská republika

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG, o.z.
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viedeň, Rakúsko
Tel: +421 2 5810 1211

Suomi/Finland

Vetcare Oy
PL/PB 99
24101 Salo
Puh/Tel: + 358 201443360

Κύπρος

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Γερμανία
Τηλ: +30 2108906300

Sverige

Boehringer Ingelheim Animal Health Nordics A/S
Weidekampsgade 14
DK-2300 København S
Tlf: +46 (0)40-23 34 00

Latvija

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Latvijas filiāle
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viena, Austrija
Tel: +371 67 240 011

United Kingdom (Northern Ireland)

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Germany
Tel: +353 1 291 3985

17. Autres informations

Vaccin vivant recombiné contre la bursite infectieuse aviaire et la maladie de Marek.

La souche vaccinale est un Herpesvirus de la dinde (HVT) recombinant, exprimant l'antigène protecteur (VP2) du virus de la bursite infectieuse aviaire (IBDV) souche Faragher 52/70.

Le vaccin induit une immunisation active et une réponse sérologique vis-à-vis de la bursite infectieuse aviaire et de la maladie de Marek chez le poussin.